



COMMISSION TRANSPORT

RELEVÉ DE DÉCISION DU 28 JUIN 2017

Etaient présents :

MMes Christine AMAR – Anne BEAUMONT – Françoise FRUITIERE – Isabelle HOFFMANN – Gaëlle GUERINOT - Catherine JOIRE - Clarisse MARCHAND – Valérie PELCAT – Emilie PINEAU - Pénélope RAMBAUD - Valérie SASSET – Véronique VAUVERT
MM. Bertrand BILLEREY – Fabrice DARIOT - François GUILLON – Sébastien SABLON – William VANDROUX – Adrien VERPILLAT.

Etaient excusés :

MMes Christine BAAL - Danièle ARMANHAC – Annie BARBIER - – Jocelyne CAHUZAC
MM. Frédéric CHICHE – Dominique DHENNE – Yannick FAUCON – Gilles GOMPERTZ – Michel JEAN RICHARD – Patrick LOISON - David LUSSIER - Stéphane ROUSSEL – William VANDROUX.

Etaient conviés pour AIR France :

- MM. Sébastien GUYOT – Bertrand VISCONTI
- Mme Nathalie LARRIVET

Etaient conviés pour SNCF MOBILITE :

- MM. Laurent BIJAOU – Fabien SOULET – Laurentz TACHE
- Mme Delphine HUYGUE

Valérie SASSET remercie les participants à cette 1^{ère} réunion de la Commission TRANSPORT qu'elle a souhaité ouverte à tous, l'idée étant une fusion des Commissions AIR et RAIL en une seule Commission, ainsi l'ordre du jour s'articulera de la manière suivante :

1^{ère} partie : Réunion consacrée à l'aérien avec comme invités les représentants d'AIR France

2^{ème} partie : Réunion en interne

3^{ème} partie : Réunion avec SNCF MOBILITE.

Elle précise qu'un rendez-vous a eu lieu entre Jean-Pierre MAS, elle-même et les représentants de SNCF, la SNCF étant soucieuse de l'orientation de commission.

Elle souhaite piloter la Commission sur un plan plus politique et stratégique avec un partage des sujets entre les 2 ex commissions.

1^{ère} partie avec AIR France :

1° Accueil des représentants d'AIR France : Sébastien GUYOT, Bertrand VISCONTI, Nathalie LARRIVET.

Actualités :

Sébastien GUYOT commente l'activité d'AIR France : activité jugée plutôt bonne pour l'année 2016 ainsi que le début de cette année. De bons signes sur le reste de l'année notamment du côté Loisirs.

Lancement du projet « BOOST » en cours sur le moyen et le long-courriers.

Il précise la détermination du président d'Air France de mener à bien ce projet qui se distribuera comme un produit AF.

BOOST sera à priori commercialisé par AF. Un chantier de clarification est en cours notamment sur les informations à destination des clients pour le repérage de la compagnie qui offrira des destinations qu'AIR France a abandonné.

Le lancement est prévu pour la rentrée.

Tendances du marché :

Sur Le Japon, le Chine, l'Amérique du Nord et le Brésil, on note de bonnes ventes.

A noter, la baisse du yield s'est régularisée.

Nouveautés en 2017 :

53 destinations en 2017

(27 nouvelles en 2016).

- Renouvellement de la flotte à venir en B 787 et A 350.
- Investissement produits : 80 % de cabines Best en 2020.
- Les A 380 ne seront pas configurés.

Tendances BSP :

Reprise globale avec + 2,5 % en volume et 6,7 % en document.

Le marché se porte d'une manière dynamique.

Les tendances du canal direct sont les mêmes avec un phénomène identique en cohérence notamment sur le Loisir.

Nouveautés commerciales :

Pour AF : ACCRA, MALE

Au départ de CDG : nouvelles lignes : PORTO, MARRAKECH, AGADIR et PALMA.

GO SHOW/AFTER SHOW depuis le 20 avril 2017 :

Les passagers éligibles (abonnés et full flex) pourront faire désormais GO SHOW et AFTER SHOW sur les vols de leur choix jusqu'à 14h00 avant ou après le vol d'origine.

Cette procédure d'enregistrement permet d'avancer ou de retarder le départ.

Interdiction de transporter des animaux en cabine business depuis le 19/06/2017 :

Et ce, et pour des raisons de sécurité, compte tenu de la configuration de la cabine. Les autres classes de réservations quant à elles ne sont pas impactées.

Siège Delta Confort + :

Information nouvelle : ce siège peut être vendu désormais en amadeus.

Nouveautés techniques :

Elargissement de l'audit sur les billets groupes.

A partir d'octobre 2017, si le tour code est incorrect ou manquant, un ADM de 10 € par billet sera envoyé à l'agence émettrice.

AF précise que des tests en blanc seront réalisés sur des cas en situation réelle.

AF Global Meeting & Events :

Suppression du tarif KSEFR remplacé par le tarif KSEOFR

Infos dans agentconnect.fr

Ordre séquentiel des coupons de vols :

Depuis le 1^{er} juin : en cas d'utilisation non séquentielle des coupons, un supplément forfaitaire est appliqué auprès du voyageur à l'aéroport.

Un tarif appliqué à la date d'émission du billet n'est valable que pour un billet utilisé intégralement et dans l'ordre séquentiel des coupons de vols, aux dates indiquées.

Toute modification intervenant avant le jour du départ entraîne l'application des conditions tarifaires.

Fabrice DARIOT s'insurge contre cette procédure car il considère que le consommateur a le droit de ne pas utiliser le retour.

Il s'ensuit d'une discussion sur le remboursement des taxes d'aéroport. D'après AIR France, la réponse est positive néanmoins, Bertrand VISCONTI propose de faire un point sur ce sujet aux membres de la Commission.

Dépose bagage à CDG la veille du voyage :

Au Terminal 2F : niveau zone d'enregistrement 3 de 16h30 à 20h30. Le passager devra lui-même s'y rendre.

Recommandation = Mineurs voyageant avec l'un des parents n'ayant pas le même nom.

Il est recommandé, afin d'éviter toute confusion, d'être en possession d'un livret de famille ou d'un extrait de naissance.

PARAFE – Passage automatisé rapide aux frontières extérieures.

Service gratuit et sans inscription si le passager détient un passeport biométrique français. Mise en place sur ORLY.

Fourniture d'un service premium de pré package AF :

AIR France propose sur son site un produit all-in-one. Pour ce faire, AIR France lance un appel d'offres pour renouveler le prestataire local.

Jean-Marc ROZE propose de véhiculer cette information par les biais des EDV.

Fabrice DARIOT fait part de son litige suite à des ADM reçus d'AIR France concernant des vols AIR CALINS plaqués AF sur Nouméa.

AIR France, ne reconnaissant pas ce tarif, a débité l'agence de 28 ADMS, pour cause de tarif non autorisé sur plaque AFKL.

Il s'insurge de ces ADMS non justifiés et contestés et met en exergue la complexité de la sous-traitance des partages de codes entre les compagnies et des problèmes que cela peut engendrer.

Sébastien GUYOT précise qu'il fera une analyse de ce dossier.

Valérie SASSET remercie Sébastien GUYOT et Bertrand VISCONTI de leur participation à cette réunion.

2^{ème} partie : réunion en interne :

Valérie SASSET fait part de l'organisation de la nouvelle Commission TRANSPORT qui se tiendra de 14h00 à 18h00 avec un ramassé des Commissions AIR et RAIL avec une partie commune qui pourrait regrouper les sujets communs aux deux avec des moyens d'alerte.

Elle précise que les particularités techniques liées à la Commission RAIL ne sont pas la vocation de la Commission qui devrait avoir un rôle plus politique.

Elle souhaite que les membres se prononcent sur l'articulation que celle-ci pourrait revêtir et de lister les sujets à venir.

A cela, elle propose de se réunir avec un pont commun à savoir :

- En 1^{er} partie : réunions les sujets aériens
- 2^{ème} partie : Réunion Commune
- 3^{ème} partie : sujets ferroviaires (snCF)

Et de la création de sous commissions si besoin est.

Certains membres de la Commission expliquent que ces réunions avaient l'intérêt de permettre le débat sur des sujets d'actualité et de poursuivre le dialogue sur des problématiques en cours.

Valérie SASSET préconise d'organiser un groupe de travail en marge de la Commission afin traiter les problèmes techniques.

Point Liberté Tarifaire :

Les agences font part de leur inquiétude concernant la liberté tarifaire car AMADEUS se sera pas prêt à basculer sur PAO demain ainsi l'intégration de l'AIR 208 n'a pas été pris en compte et elles ne seront pas en capacité de vendre les TER.

3^{ème} partie : Réunion SNCF MOBILITES en l'occurrence Fabien SOULET, Laurent BIJAOU, Delphine HUYGUE, Laurentz TACHE.

Laurent BIJAOU fait part de la confidentialité de certains sujets échangés lors cette commission et de l'engagement signé de confidentialité par les membres de l'ex Commission RAIL.

Valérie SASSET évoque le point très sensible de la Liberté Tarifaire de l'offre TER qui devait être disponible demain le 29 juin et qui a priori ne pourra être livrée par AMADEUS.

Laurent BIJAOU précise qu'il n'a pas d'information sur la non capacité d'AMADEUS de vendre du TER et que la date du 29 juin était partagée.

Les membres de la Commission précisent que cela a un impact sur les données comptables car il n'y a pas d'introduction de l'AIR automatique et donc ne pourront vendre du TER

A cela, Valérie SASSET propose l'organisation d'un groupe de travail avec les GDS, notamment AMADEUS.

Nouvelle Gamme tarifaire TGV :

SNCF MOBILITE fait part de sa nouvelle gamme avec un repositionnement de sa gamme TGV et prenant en compte les aspirations et les comportements des clients en vue d'induire du trafic à destination des clients occasionnels, de protéger et de développer les clients de valeur et d'optimiser le remplissage des trains.

L'offre de la gamme s'articulera autour de 4 niveaux d'offres :

L'offre ACCESS

L'offre Classique

L'offre classique 1^{ère} classe

L'offre Liberté 1^{ère}

A noter que le wifi sera accessible pour tous.

SNCF VOYAGES prévoit aussi de supprimer les l'offres PRO2ème et les PREM'S 1^{ère} pour simplifier cette gamme.

Et de simplifier le pass Loisirs et PRO en proposant un pass liberté avec 3 tarifs en 1^{ère} et 2^{ème} classe pour 1 durée d'un an sur 12 mois.

PASS JEUNE

PASS LOISIRS
FAMILLES

PASS SENIOR

A une question sur les tarifs OUIGO, SNCF précise que le tarif OUIGO sera inférieur au tarif TGV le moins cher.

Fabien SOULET précise que l'offre OUIGO sera étendue et ne partira pas que des quais de gares bis.

Une réflexion est à mener au moment de la vente sur l'intégration de cette offre et de voir ce qu'il faut faire contractuellement car celle-ci n'est pas intégrée dans la Convention.

Suivi des ventes SNCF Agences de Voyages :

Delphine HUYGUE commente les résultats avec un très bon mois de mai : + 11,6 en CA et 8,8 % en cumul.

Les tendances sont à hausse tant sur le domestique qu'à l'international.

La part 1^{ère} est en baisse structurelle depuis plusieurs années.

Evolutions du billet FREQUENCE 25 évolue en FREQUENCE 30 :

Avec des garanties sur 100 des destinations.

Promotion été 2017 :

- -10 € entre Paris Et Marseille
- -10 € entre Paris et Montpellier
- Upgrade 1^{ère} classe pour les clients abonnés FQ2nd

Focus sur les lignes à grande vitesse :

INOUI TGV plus s'appuiera autour de 3 axes : le wifi gratuit, les services à la personne, le confort en précurseur sur l'axe PARIS/BOD. Le plan de déploiement s'effectuera sur 18 mois.

SNCV MOBILITE précise que la marque TGV continue et que INOUI sera la référence en matière de TGV à grande vitesse en France.

Information importante :

Laurentz TACHE fait part d'une information importante selon laquelle AMADEUS aurait fait l'objet d'un dysfonctionnement de son réseau dû à une attaque mondiale, raison pour laquelle de la mise production a été décalée.

Il tente de recharger cette mise en production afin de respecter les délais à savoir la date du 29 juin sinon celle-ci sera décalée pour le début de semaine prochaine.

SEAT MAP :

Retour d'expérience et synthèse :

- 92 % des clients sont satisfaits et plébiscités par les utilisateurs.

Généralisation prévue le 3 juillet et offerte aux AGV en 1^{ère} classe sur une large sélection.

Pour Les agences, 2 manières d'intégrer la fonctionnalité :

- 1) Une approche via une intégration directe
- 2) Via un partenaire technique GDS qui distribuera le service.